



## **Communiqué de presse**

### **Diffusion immédiate**

Élections municipales 2017 :

### **Des élus qui agissent pour l'habitation communautaire, on en a besoin maintenant!**

**Baie-Comeau, le 26 octobre 2017** – La campagne « Des élus qui agissent pour l'habitation communautaire, on en a besoin maintenant! » vise à faire de l'accès au logement abordable et de qualité un enjeu des élections municipales au Québec. Cette campagne de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) permettra de sensibiliser les citoyennes et citoyens sur les engagements à surveiller auprès des candidats-tes relativement au logement communautaire. « Les élus municipaux ont un rôle déterminant à jouer pour répondre aux besoins des communautés en matière d'habitation. Plusieurs ont démontré leur appui au logement communautaire au fil du temps et ont fait la différence dans la réalisation des projets » affirme monsieur Éric Cimon, directeur général de l'AGRTQ. L'Association met ainsi à la disposition des électeurs-trices une série de propositions à surveiller pour faire un choix éclairé et élire des candidats-tes prêts à s'engager pour l'habitation communautaire.

« Avec plus de 1 300 kilomètres de littoral, la Côte-Nord est une vaste région, qui a des enjeux de taille quant à l'occupation de son territoire. L'implication municipale est primordiale afin de s'assurer que l'offre de logement est suffisante pour attirer de nouvelles familles et réponde aux besoins des aînés, des familles et des clientèles particulières. Ensemble, nous devons continuer à développer le logement communautaire sur notre immense et grandiose territoire et ainsi contrer la dévitalisation de certaines municipalités » affirme M. Denis Labrie, président du Groupe de Ressources Techniques, Cité des Bâtisseurs.

#### **DES ENGAGEMENTS CONCRETS SONT SOUHAITÉS :**

##### **Réaliser plus de logements communautaires**

Pour répondre aux besoins de leur population à faible et moyen revenu, les élus-es municipaux peuvent mettre en œuvre diverses actions qui facilitent l'essor des projets de logements communautaires, soient : rendre disponibles des terrains, offrir des congés de taxes ou adopter des règlements favorables au développement des projets.

##### **Faire du développement pour tous**

Les municipalités du Québec ont maintenant le pouvoir d'imposer que des logements de type abordables soient inclus dans les nouveaux projets de développement résidentiel. En considérant que plus de 40 000 ménages québécois sont dans l'attente d'un logement

subventionné, les municipalités sont invitées à utiliser leur pouvoir pour favoriser le développement d'un plus grand nombre d'unités de logement communautaire.

### **Rendre les terrains accessibles**

L'acquisition des terrains représente un obstacle important pour la construction de logements à proximité des ressources communautaires, des transports et des commerces. La création d'une banque de terrains par les municipalités favoriserait le développement de communautés où chacun a sa place, tout en aidant à diminuer les coûts de réalisation des projets d'habitation communautaire.

### **Porter les consensus**

Le financement de projets d'habitations communautaires revient en grande partie aux gouvernements du Québec et du Canada. C'est pourquoi il est essentiel que nos élus municipaux se mobilisent et portent les consensus auprès d'eux afin d'assurer que les programmes soient améliorés et favorisent le développement des municipalités, partout au Québec.

### **Maintenir les logements en bon état**

Le parc de logements locatifs québécois est le plus vieux au pays, alors que 36 % de ses logements ont été construits il y a plus de 50 ans, d'où l'importance d'avoir des ressources pour les remettre en bonne condition. L'état d'un logement est central dans la qualité de vie de ses occupants. L'insalubrité, par exemple, peut nuire à la santé, au développement des enfants ainsi qu'à leur réussite scolaire.

### **Des besoins urgents**

Près d'un demi-million de ménages locataires québécois doivent allouer plus de 30 % de leur revenu pour se loger. La situation est encore plus difficile pour les ménages plus pauvres : ils sont 227 000 à consacrer plus de 50 % de leur revenu au loyer. Cette situation réduit considérablement les ressources disponibles pour d'autres besoins essentiels et peut avoir des conséquences importantes sur la santé.

« Il faut élire des candidats-tes qui répondent aux demandes qui sont exprimées dans les municipalités du Québec. Nos élu-es sont invités à travailler de pair avec les GRT afin de mettre en place des mesures facilitantes pour le développement d'un plus grand nombre de logements », de conclure le directeur général de l'AGRTQ.

**Pour toute information et accéder aux outils de la campagne, rendez-vous sur [onenabesoins.quebec](http://onenabesoins.quebec) et sur les pages Facebook et Twitter.**

-30-

Sources: Association des groupes de ressources techniques du Québec

Renseignements :

Violaine Ouellette, AGRTQ

Cel. : 514 605-7877

[violaine.ouellette@agrtq.qc.ca](mailto:violaine.ouellette@agrtq.qc.ca)